



COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DU
29 janvier 2026

RAPPORT d'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf du mois de janvier à dix-huit heures, dans les locaux du Sictom de la Région Montluçonnaise à Domérat, a eu lieu l'Assemblée Générale, sous la présidence de M. MOMCILOVIC Jean-Pierre.

La date de convocation était le

ETAIENT PRESENTS :

Communauté de communes BERRY GRAND SUD : TARRET Gilles - BOUET Marie-Jeanne-

COMMENTRY MONTMARIAULT NERIS COMMUNAUTE : Jean-Pierre SOUPIZET- Alain BOULICAUD - Daniel BEAULATON - Bruno LABREURE - Guy FABRE- Emilie BOUXIN - Gilles MALLET - Patrick CLEMENT- DERECH Ghislain -Christian DOUCET- Gérard FERRIERE
Patrick THEVENIAUD-SCHINDLER Johann- Roger CHEVALIER -

Communauté de communes PAYS D'HURIEL : GHESQUIERE Alexis - PASCUAL Daniel - HENNEQUIN Marie- BLINET Roger -TRAYSSAC Alain-

MONTLUCON COMMUNAUTE : MOMCILOVIC Jean-Pierre - DOUAR Leila - DELUDET Pierre- LEFEBRE Joel- BESSEGE Christine - DE SOUSA Nelson - PIRES Isabelle- OSTERTAG Stéphane - BERNARD Jean-Luc- DELAUME Colette -LESPIAUCQ Mauricette - COITE Yannick - GLOMOT Philippe - PENTHIER Thierry - VERGE Alain- LAMOINE Jean-Paul- GUERIN Jean-Pierre -BERGERON Karine-

Communauté de communes PAYS DE TRONCAIS : - CHAUSSENOT Paula- DELA-NOY Pierre-Marie

Communauté de communes VAL DE CHER : PETIT Angélique- MORA Jean - LAPP Gilbert – GAUDIN Yves -

Rémi BOROWIAK

Directeur du SICTOM

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Communauté de communes BERRY GRAND SUD : - GILANT Martine -BILLAUT Charlotte- - MARQUIS Michel - ESMOINGT Guy — LEONARD Jacques Olivier - CARREZ Thierry – MORIER Jean-Marie - BERCON GUY - NUYTENS Aine -BERTALEB Anna- CASSONET David- BOUCHERAT Christelle- LEONARD Jacques Olivier

COMMENTRY MONTMARCAULT NERIS COMMUNAUTE : Titulaires : - Michel KUPERMAN- HOEZ David- Fernand SPACCAFERRI - René CRESPIY- Stéphane JARDONNET — CHANIER Alain- -BROCARD Lionel- MARESQU Fabrice- Chantal DELEAU PERRAUD - CARRE Marie-RICHARDOT Michel -
Suppléants : PORTET Patrick- ROULLIER Claude - BOURDIER Patrice-BOULET Annick -LEFEBVRE Jocelyne-JARDOUX Gérard-BELLINI Sylvain- TRUCHE Bernard- ALVARO Arthur -POMMEROL Sébastien-QPATUREAU Alain-LECRAS Thomas-FROELHY Joëlle-MONCELON Jean-Pierre-GILBERT Olivier-RIMBAULT Cyrille- CHAMPOMIER Catherine- SOUDER Philippe- Henri AUBREL-

Communauté de communes PAYS D'HURIEL : BOUTET Samantha - COFFIN Denis- BEAUFILS Wilfrid - MANTZ Didier -THOMAS Lionnel - DUMONTET Bertrand- COULANJON Jérôme - AUSSEIGNE Ludovic - EPALLE Jean-Claude - CROISSY Alain - DESMAISON Pascal - RAFFINAT Pascal - BELLEC Michel - DUNEAUD Jean-Luc- AGUILLAUME Valérie- DUMONT Serge- GOMES Isabelle –

MONTLUCON COMMUNAUTE : - Titulaires : HURTAUD Jean-Pierre - BERTON Alric TAILHARDAT Valérie- LAROCHE Pierre- LESAGE Viviane - PASQUIER Annie - HALM Christiane - SANVOISIN Christian- RAYNAUD Laetitia DALBY Christian- NOEL Suzanne- MOTHET Pierre-CHANUDET Jacques- CONTAMINE Bernard- BROCHET François-LACAUX Fabrice- BESSON Valérie - TRIKI Samir-AZEVEDO Fernando –
Suppléants : GERINIER Joelle-MOUTOT Michel-JARRAUD Magali-THAVENOT Fabien-PERNELLE Jerome-LABOUESSE Albert-Paul-IMBERT Didier-LARDY Isabelle- ROY Christine- BENOIT-GOLA Anne-Cécile-NOUHANT Francis- POZZOLI Bernard- MOLAIR Audrey- LEFEBVRE Romain -CHAUVET Caroline-DUFLOUX Patrick- -AYDIN Sévil -NOUAILLES Didier- LIMOGEES Pierre -DUBOISSET Gilles- NOVAIS Fernando- JOUANNIN Nadège- DE CASTRO ALVES Manuelle-WERTH Juliette- - SARTIRANO Sylvie-MAURY Jean-Pierre-MONTASTIER Maryse- GOUZIEN Sylvie BOURIQUAT Bruno- LHOSPITALIER Géraldine - MARQUES Anaïs- - FREVILLE Yves- COUTIER Jerome-

Communauté de communes PAYS DE TRONCAIS :

FONTENIL Norbert - PLESSE Elisabeth - CASAUX Arthur - GAUDEL François- DEMARTY Séverine- -

Communauté de communes VAL DE CHER : - BRUNOL Edith - JOB Adrien - BOUDRON Gaele - GARSON Bernard - GAYON Marie-Noelle - JEAN Caroline - DELHOUME Jean-Philippe- DIEUMEGARD Philippe - LACHASSAGNE Geneviève PREVOST Sébastien - NOYE Marie - DUCHALET Jérôme -KEMIH Mohammed - SIODLAK Daniel

M. MOMCILOVIC commence la séance en mentionnant qu'il va énoncer le DOB pour cette nouvelle année 2026.

Récapitulatif en quelques chiffres :

- En 2025, nous avons constaté une baisse des OM de 7% par rapport à 2024, ce qui est très encourageant pour la suite.
- En 2024, nous avons collecté 253 tonnes de biodéchets, en 2025 nous avons doublé la collecte passant à 465 tonnes de récolter.
- Concernant les sacs transparents, 9 communes en sont équipées. Cela représente une baisse des OM de 31% et de +13% pour la CS (collecte sélective).

Concernant le budget de fonctionnement, M. MONCILOVIC indique que les dépenses de 2025 seront reconduites en 2026.

Il rappelle que cette année la TGAP augmente passant de 72€ en 2025 à 80€ la tonne, ce qui correspond à + 161 000€ à tonnage constant.

M. MOMCILOVIC continue sur la carrière des agents et mentionne que les avancements de grade et d'échelons sont importants et qu'ils doivent être pris en considérations. La somme totale est de 56 000 € (respectivement 6000 € et 50 000€)

Le SICTOM va embaucher des contractuels pour le service des sacs transparents, ce qui représente une enveloppe de 100 000 €.

Concernant le budget d'investissement, M. MONCILOVIC mentionne que nous allons avoir les premiers remboursements d'emprunts de l'UVE.

L'achat des sacs transparents représente environ 100 000€.

La dotation aux amortissements est de + 200 000 €. Celle-ci concerne l'achat de véhicules.

En résumé, le budget de 2026 contient une hausse de 760 000 € par rapport à 2025.

Hausse que nous pouvons absorber puisque nous avons également une hausse des subventions de 421000 €, 175 000€ provenant d'Allier Tri, 166 000 € de redevance spéciale soit un total de 762 000€.

Nous avons également un excédent de l'année 2025 de 232 092€.

Point investissement prévisionnel :

- L'achat de véhicules pour 1 400 000 €. Cela concerne 3 BOM et 1 ampliroll
- Les travaux sur le site de Givrette pour un total de 55 000€
- Les travaux en déchetterie pour 76 000 €

- 411 000 € en collecte dont 200 000€ d'achat de bacs
- 15 000€ en informatique et 5000€ en aménagement de bureau
- Renouvellement de petit matériel pour 40 000 €
- Aménagement divers pour 53 000 € dont la borne de recharge électrique plus performante pour le camion.

Soit un total prévisionnel de 2 055 000 € et un amortissement de 156 452 € par an.

A l'unanimité, le comité syndical accepte le DOB et les délibérations concernant la carrière

1- Compte rendu du comité syndical du 02/12/2025

M. MOMCILOVIC demande si le dernier compte rendu requiert des questions.

Aucune question n'étant demandée, l'ordre du jour continue.

A l'unanimité, le comité syndical accepte le dernier compte rendu du 02 décembre 2025

2- Point sur le dossier UVE de Bayet :

M. MONCILOVIC indique que lors de la dernière réunion de bureau, il y avait eu quelques dissensions au sein du GAC, concernant une baisse importante des déchets d'un des membres le SICTOM Sud Allier.

En effet, celui-ci a 4278 tonnes d'encombrant en 2024 contre 2641 tonnes en 2025, soit une baisse constatée de 60%. Pour les OM, un constat de 14% a été opéré.

La participation des différentes collectivités aux financements du GAC étant calculée en fonction des tonnages 2024 a donc été revu pour le SICTOM Sud Allier visant sa baisse de tonnage conséquente.

Un réajustement des participations de chacun a donc été réalisé pour donner suite à la réunion du 18 décembre. La participation sera calculée en fonction de la clé de répartition n°1. Quant à la cession DAILLY, celle-ci sera calculée en fonction de la clé de répartition n°2.

La répartition sera à voter lors de la prochaine assemblée.

Deux autres réunions ont été ensuite organisées :

- Le 13 janvier pour une présentation des offres finales

- Le 20 janvier pour que le GAC émette un avis sur le choix du candidat retenu.

Pour nous, cela représentera un cout global, c'est-à-dire avec le cout des investissements et le transport de 165 € la tonne. Pour rappel, nous sommes aujourd'hui à 220 € la tonne.

Les prochaines dates à retenir :

- Le 23 janvier, pour la mise au point du marché entre les membres du GAC, le mandataire de groupement et le bureau d'étude
- Le 03 février, une visio-conférence est organisée pour finaliser la mise au point du marché
- Puis envoi par le SSA des documents de l'entreprise retenue aux membres de son conseil syndical avec un respect de 15 jours franc.
- Le 23 février, AG du SSA pour délibération et validant le choix de l'entreprise
- Le 24 février, délibération du SICTOM Région Montluçonnaise pour entériner la cession DAILLY
- Le 06 mars, la signature officielle du marché avec l'entreprise retenue.

Pour répondre à une question d'un élu, M. MOMCILOVIC atteste qu'en amont, nous avons demandé à un bureau d'étude si nous avions la capacité d'emprunt nécessaire. La réponse a été affirmative.

3- Notification du bureau d'étude pour le lancement d'une étude de faisabilité sur le développement d'une organisation territoriale du réemploi et de réparation :

M. Fabre prend la parole et explique que dans le cadre de la transition écologique et de l'économie circulaire, le territoire du bassin de vie de Montluçon souhaite explorer les conditions de mise en place d'une organisation structurée autour du réemploi et de la réparation.

En matière de réemploi, le SICTOM a développé un réseau de zones de réemploi sur nos déchetteries et nous animons un réseau d'organismes (associations, entreprises ESS,...) qui assurent la reprise des objets et leur 2eme vie.

En matière de réparation, l'offre de service reste très déficitaire.

La meilleure connaissance des flux, de la demande et des acteurs de ces marchés mérite une mise en perspective afin de définir les contours techniques, organisationnels et économiques de ces flux sur le bassin de vie.

Il s'agira également de réintégrer ces marchés dans les réseaux existants du recyclage et de la réutilisation afin de conduire les réflexions sur des rapprochements potentiels en particulier sur des filières spécifiques comme les matériaux de construction (perspective de matériauthèque)

Cette initiative vise à réduire les déchets, allonger la durée d'usage des biens et favoriser le développement économique et social local par des emplois, de la formation et des inclusions.

Les objectifs de ce projet :

- Identifier le potentiel de gisement de produits réemployables et réparables sur le territoire
- Analyser l'offre existante
- Définir les besoins en infrastructures, compétences et organisationnels
- Evaluer la viabilité économique et sociale
- Proposer différents scénarii opérationnels incluant le financement et le partenariat.

Nous avons eu deux réponses à cette consultation :

- CAP3C indigo pour un montant de 47 760€
- ECIMAI Environnement pour un montant de 35 607 €.

La proposition de CAP3C est beaucoup plus complète avec notamment un nombre de jour d'étude plus important 49.75 jours contre 36.75 avec ECIMAI. C'est donc ce cabinet qui a été retenu.

4- Point sur la démarche RSE

M. BOROWIAK intervient en indiquant que le lancement de la démarche RSE est officiel. Celle-ci se fait en collaboration avec le service Hygiène et Sécurité et la commission RH.

Pour rappel, nous travaillons depuis 6 ans sur la qualité et les conditions de travail au sein du SICTOM.

Il s'agit donc de valoriser les actions innovantes que mènent déjà le SICTOM comme le service des sacs transparents, la collecte des biodéchets, les véhicules à énergie propre.

Cela nous permettra également de travailler sur l'image du SICTOM.

Nous allons bien entendu continuer de travailler sur la qualité et les conditions de travail.

Cette démarche appelle aussi quelques questionnements comme par exemple, comment maintenir les bons résultats en termes de baisse d'absences. En effet, nous avions un taux d'absentéisme de 24% en 2013, il est maintenant à moins de 10% en 2025.

Nous serons audités sur tout ce travail effectué mais aussi à venir. La démarche va s'étaler sur 3 voire à 4 ans.

Le comité syndical n'ayant plus de questions.

Fin de l'assemblée Générale à 19h07.

Le PRESIDENT

M. MOMCILOVIC Jean-Pierre